



MRT23001_10035_AI-PASS3_2025 –
Annexe 1 : Termes de références

Recrutement d'une Agence de communication pour la
production et diffusion des supports vidéo (spots) pour la
sensibilisation de la CNASS, en Mauritanie.

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Caisse Nationale de Solidarité en Santé (CNASS) traduit la volonté du Gouvernement d'améliorer l'accessibilité financière des populations du secteur informel à des soins de santé de qualité et de contribuer à la couverture sanitaire universelle sur l'étendue du territoire à l'horizon 2030.

Le principe de solidarité en santé vise principalement les populations de l'économie informelle afin de remédier à l'une des plus grandes insuffisances des systèmes de santé, à savoir l'iniquité dans l'accès aux soins.

Le 07 septembre 2022, le décret portant création de la CNASS a été adopté en Conseil des ministres avec le statut d'établissement public à caractère administratif (EPA) bénéficiant, par dérogation, des règles d'assouplissement prévues à l'alinéa 3 de l'article 5 de l'ordonnance 90-09 du 04 avril 1990.

La CNASS a démarré ses activités, dans un premier temps, dans les zones pilotes suivantes : Sebkha et Dar Naïm pour les Wilayas de Nouakchott ; Aleg, Boghé et Bababé pour la Wilaya du Brakna.

Après son implantation dans ces zones pilotes, la CNASS poursuit son expansion vers de nouvelles localités de l'intérieur.

La communication est un élément clé pour garantir le succès de l'assurance maladie volontaire, en atteignant les objectifs visés et en obtenant les résultats attendus. Dans le cadre de sa stratégie de communication et de diffusion de l'information, la CNASS recrute un prestataire spécialisé pour la production et la diffusion de 30 spots publicitaires durant le mois du Ramadan.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La communication est un levier essentiel pour garantir le succès de l'assurance maladie volontaire, en sensibilisant les populations et en facilitant leur adhésion aux services de la CNASS. Une information claire, accessible et adaptée aux différentes cibles permet de renforcer la confiance du public, d'encourager les adhésions et de garantir la pérennité du système.

Dans ce cadre, la production et la diffusion de supports audiovisuels constituent un outil stratégique pour informer efficacement les populations sur les avantages de la CNASS, ses services et les modalités d'adhésion. Le mois du Ramadan représente une période clé où l'audience des médias audiovisuels est particulièrement élevée, offrant ainsi une opportunité unique pour toucher un large public et maximiser l'impact des campagnes de sensibilisation.

Afin d'assurer une communication optimale et une visibilité accrue, la CNASS lance un appel à prestation pour la production et la diffusion de 30 spots publicitaires. Ces contenus devront mettre en avant les bénéfices de l'adhésion à la CNASS, en mettant l'accent sur l'importance de l'assurance maladie et de la solidarité en santé.

III. OBJECTIF GENERAL.

Renforcer la sensibilisation sur la CNASS à travers la production et la diffusion de 30 spots de sensibilisation via des supports audiovisuels impactantes, afin de promouvoir l'adhésion à l'assurance maladie volontaire et sensibiliser les populations cibles sur les bénéfices de la couverture santé.

IV. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Produire 30 spots publicitaires mettant en avant les avantages et les services de la CNASS, adaptés aux différents canaux de diffusion (TV, réseaux sociaux, plateformes numériques).
- Diffuser les spots à grande échelle via des médias audiovisuels stratégiques, garantissant une large couverture et une visibilité optimale, notamment pendant le mois du Ramadan, période de forte audience.
- Assurer une communication ciblée et efficace, en adaptant les messages aux différentes catégories de la population et en mettant l'accent sur l'importance de l'adhésion à l'assurance maladie volontaire.
- Garantir un suivi et une évaluation de l'impact de la campagne, en fournissant des rapports détaillés sur la diffusion, les audiences atteintes et l'engagement des populations.

V. SERVICES DEMANDÉS

L'agence spécialisée aura pour missions principales :

Missions	Activités et responsabilité
Conception et production audiovisuelle	• Réaliser 30 spots publicitaires de qualité professionnelle, adaptés aux standards audiovisuels modernes. • Les spots devront être concis, informatifs et attrayants, présentant de manière claire et accessible sur les différents produits et services offerts par la CNASS. • Les thèmes abordés seront fixés en collaboration avec la CNASS, voici quelques exemples : Qu'est-ce que la CNASS ? ; Les avantages de l'adhésion à la CNASS ; Les modalités d'adhésion ; L'importance de l'assurance maladie ; Le panier de soins offert pour les travailleurs du secteur informel et les travailleurs non permanents ; Les exclusions, etc. • Les spots devront avoir une durée maximale de 2 min afin de maintenir l'attention des spectateurs ; • Ils pourront être réalisés avec des acteurs ou des témoignages, selon ce qui est le plus approprié pour le message à transmettre ; • Les scénarios et les acteurs doivent être validés par la CNASS avant la production • Assurer un formatage conforme aux exigences des différents supports de diffusion (TV, réseaux sociaux, plateformes numériques). • Intégrer des éléments visuels et sonores attractifs pour maximiser l'impact des messages.

Diffusion et visibilité	• Garantir une diffusion efficace sur des plateformes de référence, en ciblant au minimum les trois plateformes les plus consultées en Mauritanie, telles que Tawatour, Roueya et Chacha. • Assurer une visibilité d'au moins 3 millions de vues sur les réseaux sociaux (À évaluer à travers la présentation d'un rapport détaillé, incluant le nombre de visiteurs des plateformes (Roueya, etc.), le nombre de vues, d'impressions et de mentions "J'aime" (likes), ainsi que le comptage des redirections vers d'autres spots. • Diffuser les spots sur des chaînes de télévision privées et publiques. Chaînes Publiques : TVM, El Wataniya et chaînes privées : AMP, Sahel, Chacha (les frais d'émission seront pris en charge par l'agence de communication)
-------------------------	--

VI. RÉSULTATS À ATTEINDRE

1. Production et validation des supports audiovisuels
 - Réalisation et livraison de 30 spots publicitaires conformes aux exigences techniques et stratégiques de la CNASS.
 - Validation des scripts, scénarios et contenus avant production pour garantir une adéquation avec les objectifs de sensibilisation.
2. Diffusion efficace et ciblée des spots
 - Diffusion des spots sur les chaînes de télévision publiques et privées, les réseaux sociaux et autres plateformes numériques selon le plan de communication établi.
 - Atteinte d'un minimum de 3 millions de vues cumulées sur les différentes plateformes, garantissant une large couverture médiatique.
3. Évaluation et suivi de l'impact de la campagne
 - Élaboration d'un rapport détaillé de production et de diffusion, incluant les plateformes utilisées, les horaires de passage et l'engagement du public.
 - Fourniture de preuves de diffusion (captures d'écran, certificats de diffusion des médias, rapports analytiques des plateformes numériques).
 - Analyse des statistiques de visibilité et d'engagement afin d'évaluer l'impact de la campagne sur l'adhésion à l'assurance maladie volontaire.

VII. PROFIL EXPERTISE DEMANDÉE : Une Agence de communication avec :

1/Critères de sélection :

- **Au moins 7 ans d'expérience** prouvée dans le domaine de la production audiovisuelle et de la communication multimédia (justifiée par un portfolio et des références).
- **Au moins 5 ans d'expérience** dans la production de contenus spécifiques au **mois du Ramadan**, avec au moins **trois projets similaires réalisés**. (Justifiée par un portfolio et des références).
- **Maîtrise au minimum de 2 logiciels professionnels** de production et de montage vidéo tels que Adobe Premiere Pro, Final Cut Pro, DaVinci Resolve, ou équivalents. (Justifiée par un portfolio et des références).

2/Critères d'attribution :

- **Prix – 30 %**
 - **Méthodologie – 20%**
 - **Expériences spécifiques – 50%**
- **Au moins trois collaborations documentées** avec des organismes publics, des institutions étatiques ou des organisation internationales, dans la production de campagnes de communication (attestations)
 - **Expérience** dans la conception de contenus multimédias engageants, avec au moins trois campagnes réussies attestées.
 - **Garantie d'une visibilité minimale de 3 millions** de vues cumulées sur les réseaux sociaux et plateformes numériques (Facebook, YouTube, TikTok, etc.), avec un engagement mesurable (likes, partages, commentaires).
 - Expérience confirmée dans la gestion et le placement de contenus publicitaires sur des médias audiovisuels grand public et spécialisés.
 - Production de contenus en **français et arabe**, avec **au moins deux campagnes attestées** dans chaque langue.

VIII. LIEU ET DURÉE

Les activités se dérouleront principalement à Nouakchott, avec d'éventuels déplacements si nécessaires.

La prestation s'étend sur une période de deux mois et demi, avec un total approximatif de 55 jours de prestation.

IX. RAPPORTS/ LIVRABLES

1. **Supports audiovisuels conformes :**
 - a. **30 spots publicitaires** finalisés et validés, respectant les spécifications techniques et stratégiques de la CNASS.
 - b. Versions adaptées aux différents canaux de diffusion (TV, réseaux sociaux, plateformes numériques).
2. **Rapport de production et de diffusion :**
 - a. **Détail du processus de production** (scénarios validés, acteurs impliqués, lieux de tournage, etc.).
 - b. **Liste des plateformes de diffusion** et calendrier de passage des spots.
 - c. **Statistiques de visibilité** obtenues (nombre de vues, engagement du public, interactions sur les réseaux sociaux).
3. **Justificatifs de diffusion :**
 - a. **Preuves de diffusion** sur les médias ciblés (certificats des chaînes TV, captures d'écran des publications numériques, et plateformes en ligne).
 - b. Enregistrement des spots diffusés pour archivage et suivi.

X. MODALITES DE PAIEMENT

<u>Produit</u>	<u>Montant</u>
<u>Production 30 spots publicitaires validées par la CNASS, livrable 1</u>	<u>60%</u>
<u>Un rapport détaillé de production et de diffusions avec les justificatifs de diffusion, conformément aux termes définis dans les TDR, livrables 2 et 3</u>	<u>40%</u>